

COMPTE RENDU MUNICIPAL DU 15/01/2009

Présents : Mrs LABORDE, COURTY, FRADET, LAHILLADE, LE GARREC,
TOUYA, YVORA, LASSALLE, RIU, SOMERVILLE
Mmes CLAVERIE, DUVERDIER, ADOUE, LESGARDS - EXPERT.

Mme DUVERDIER Valérie est nommée secrétaire de séance.

*** Subvention 2008 Association Culturelle.**

Le conseil municipal a décidé d'octroyer à l'Association Culturelle une subvention pour l'année 2008 d'un montant de 650 €.

*** Orientations budgétaires.**

Chaque conseiller municipal fait part des projets éventuels chiffrés pour permettre l'établissement du prochain budget d'investissements.

***Travaux et fibre optique Mairie.**

Le conseil entérine les devis proposés par la commission Bâtiments pour les travaux de la Mairie, s'élevant à 25 654,56 € TTC, sachant que le F.E.C. 2008 avait été attribué à ces travaux. Il y a lieu de prévoir également 400 € H.T. pour une " baie " devant accueillir la fibre optique.

Les travaux pour la fibre optique doivent débuter le 19 janvier et la mise en service est prévue pour l'été 2009. MACS garantit 2 go pour les plus éloignés du centre bourg.

***Acoustique salle des Fêtes.**

Afin d'améliorer l'acoustique de la salle des fêtes, un devis a été fait pour des plaques absorbantes, il s'élève à 10 835 € TTC. Avant d'être validé, il sera soumis à l'avis d'un acousticien et le conseil souhaite utiliser le F.E.C. 2009 pour la réalisation de ce projet.

***Rapport des Commissions.**

- la commission Ecole a fait faire une étude pour la dératization et la désinsectisation de l'école.

Trois sociétés ont été consultées, le conseil décide de retenir la Sté Aufrà de Blanquefort , pour un montant de 420 € H.T.

- le rapport de chaque commission a été fait au moment des orientations budgétaires.

***Etude sur les activités de la Bibliothèque.**

La demande d'enlèvement de la charrue a été prise en compte et sera effectué dans les jours qui viennent.

*** Création Syndicat Mixte Zone Pédebert - Adhésion de MACS.**

Mr le Maire expose que la vocation de la zone d'activités communale de Pédebert créée en 1973 est artisanale et industrielle. L'une des activités les plus réputées est celle de la filière " surf " et plus généralement de la "glisse" avec la présence sur le site de majors de la discipline comme les entreprises Rip Curl, Billabong, Quicksilver, ... Cette infrastructure souffre cependant de quelques faiblesses avec notamment un manque de services à la personne, une signalétique inadaptée, une maîtrise foncière à améliorer.

L'importance économique de cette zone justifie l'association de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud et du Département au sein d'un Syndicat Mixte. Par délibération en date du 21 novembre 2008, le conseil communautaire a décidé de créer en association avec le Département des Landes, un Syndicat Mixte dénommé

" Syndicat mixte pour la restructuration de la zone d'activités de Pédebert à Soorts-Hossegor ", d'adhérer à ce syndicat,

d'adopter les statuts s'y rapportant et de désigner en son sein les trois représentants titulaires et suppléants devant siéger au conseil d'administration de cet établissement.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité,

- d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes au syndicat mixte dénommé " Syndicat Mixte pour la restructuration de la zone d'activités de Pédebert à Soorts-Hossegor " en association avec le Département des Landes,

- de charger Monsieur le Maire de transmettre cette décision au représentant de l'Etat.

Chenil Birepoulet : adhésion Commune d'Angresse et Communauté Communes du Canton de Castets.

Après en avoir délibéré, le conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable aux demandes d'adhésion de la commune d'Angresse et de la Communauté de Communes de Castets au Syndicat Mixte du Chenil de Birepoulet de Capbreton.

*** Affaire concernant les chemins ruraux.**

Dans le cadre de l'affaire concernant la légitimité de l'appartenance à la commune des chemins ruraux du champ de Badets, le conseil autorise le maire à poursuivre l'affaire devant le tribunal.

*** Contrat assurance risques statutaires du personnel.**

Mr le Maire expose au conseil municipal que le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrivant prochainement à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat. Ce type de contrat est soumis aux dispositions du Code des Marchés Publics en application du décret 2004-15 du 07 janvier 2004 , réglementation qui impose une mise en concurrence. En conséquence, Mr le Maire présente au conseil deux propositions, l'une émanant de la CNP et l'autre de Groupama.

La commission administrative est chargée d'étudier le dossier et de faire ressortir le meilleur rapport qualité/prix. Le conseil municipal charge ensuite Mr le Maire de conclure un contrat avec la société choisie.

*** Natura 2000.**

Le conseil municipal maintient les positions des deux précédentes délibérations du conseil municipal (26/03/1998 et 28/02/2002) ou l'on demande que l'emprise de Natura 2000 se maintienne au niveau de la voie ferrée côté Barthes et à

l'ouest de la commune au ruisseau de Bezincam. Christian Touya est chargé de répondre en transmettant à nouveau les réserves émises par le conseil sur le périmètre proposé.

*** Divers.**

- suite à une plainte d'un habitant proche du trinquet, Mr le Maire va prendre un arrêté municipal pour que toute nuisance sonore s'arrête à minuit lors de l'utilisation des salles attenantes au trinquet.

- suite à la demande de la Prévention Routière, le conseil décide d'attribuer la subvention de 50 € pour les services rendus à la commune.

- Mr le Maire a donné lecture des courriers du Conseil Général expliquant que des contrôles routiers vont être effectués sur la RD 460 afin que les poids lourds de plus de 3,5 tonnes, empruntant cette route et n'effectuant pas de desserte locale, soient verbalisés.

- deux riverains des quais de l' Adour demandent que la vitesse soit limitée à 30 km/h du pont de Bezincam au pont de Pierre, le conseil demande à Macs d'étudier cette possibilité.

- la DDE a adressé un courrier à la mairie dans lequel elle confirme qu'elle a pris note de la volonté de la commune d'étudier la faisabilité de recréer un port à Saubusse.

- La Gymnastique Volontaire a renouvelé les membres du bureau : Présidente : Maïté Courty ; Trésorière : Catherine Pujols ; Vice Trésorière : Stella Morellas ; Secrétaire : Martine Tachon ; Secrétaire suppléante : Michèle Fradet.

- La commission administrative a fait une étude sur le cimetière et tient à informer que les tombes doivent être parfaitement entretenues. Après constat d'abandon d'entretien, la mairie pourra en disposer.

- **Point Rencontre Emploi** : le PRE de MACS a installé ses nouveaux bureaux à St Vincent de Tyrosse , Allée des Camélias (locaux CCAS) **Tel : 05/58/77/57/96 ou 06/80/93/99/34** . En partenariat avec l'ANPE et l'Assedic, le PRE offre différents services : consultation d'offres d'emploi, conseils pour la rédaction d'un CV et de lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, mise en relation avec des employeurs locaux, relais avec l'Assedic et l'ANPE, aide à la recherche d'une formation professionnelle , libre accès à du matériel informatique, ateliers thématiques ...

*** Les rendez-vous du mois ***

Dimanche 1^{er} Mars : CARNAVAL : départ du défilé à 15h30 de la Pierrelongue.